

LES VIOLENCES CONJUGALES

PROCESSUS ET MECANISMES DE LA VIOLENCE CONJUGALE

*Extraits du texte rédigé par Régine PICAMOLES, Psychologue,
Intervention dans le cadre de la Formation Médicale Continue à EVREUX, Décembre 07*

A Introduction

La violence est un enjeu de santé publique mais elle est paradoxalement peu repérée par le corps médical. En effet elle se cache, elle se dénie et les professionnels de santé se sentent souvent démunis pour la repérer et la traiter. C'est pourquoi nous avons souhaité aborder d'abord dans un 1^{er} temps quelques éléments qui nous paraissent importants pour mieux comprendre ce qui se passe dans le phénomène : le processus de la violence et les aspects interactionnels de la violence conjugale, puis les aspects cliniques concernant les 2 partenaires, l'auteur et la victime (quand ils sont bien différenciés).

Première remarque : **les femmes peuvent être des partenaires tout autant violentes que les hommes et la violence conjugale concerne autant les couples hétérosexuels qu'homosexuels** ; certaines études laisseraient penser que la violence serait encore plus importante dans les couples homosexuels, en particulier entre hommes.

Par la suite nous identifierons souvent le partenaire violent à un homme et la victime à une femme. En effet ce phénomène est mieux connu et ce pour plusieurs raisons :

- la violence physique visible est souvent le fait des hommes, et on la repère bien plus facilement que la violence psychologique ;
- ce sont des féministes qui ont étudié et dénoncé ce problème à partir des années 70, et qui ont ouvert des foyers pour « femmes battues » (à partir de 1978 en France) ;
- il est encore plus difficile pour un homme d'évoquer sa situation que pour une femme, le décalage face aux normes sociales masculines entraînant encore de honte.

Deuxième remarque : **la violence conjugale est un phénomène complexe**. Par exemple **la violence conjugale est souvent abordée en élevant les conséquences au statut de causes**. Non, une victime n'est pas forcément une personne fragile au départ ni masochiste « qui aime ça » puisqu'elle reste ; elle reste car elle a de bonnes raisons de le faire, et les symptômes qu'elle présente sont les séquelles traumatiques du processus de la violence. Si les femmes comme dans le film « Darling » existent, les maltraitements subies pendant l'enfance pouvant les fragiliser et les conduire à revivre les violences subies pendant l'enfance, n'importe qui peut devenir une victime, comme chacun peut subir des tortures et tomber sous l'emprise d'une secte sans en sortir forcément indemne. *La configuration de la relation suffit à ce qu'un individu se laisse enfermer dans une relation violente, il n'y a pas de profil type.*

Troisième remarque : **la difficulté de la prise en charge est renforcée par la mauvaise connaissance de la violence conjugale**. La méconnaissance de la clinique relationnelle et personnelle de la violence, de ses oscillations et des mécanismes de paralysie psychique, nuit donc gravement à l'efficacité de nos actions.

En effet, **le repérage de la réalité des violences est essentiel** pour l'intervenant, surtout s'il rencontre les 2 protagonistes : leur discours n'a parfois rien à voir, et le professionnel peut se tromper en minimisant la gravité des faits, voire en attribuant à tort la violence à un partenaire, du fait des phénomènes de déni et des caractéristiques perverses de certaines violences.

Autres difficultés pour le professionnel, **la gestion de ses émotions et de ses représentations (un auteur/une victime)**. Il peut être amené comme les proches à vivre des émotions tout aussi déstructurantes que celles des 2 protagonistes du couple violent, dans un registre passionnel : le désir de sauver "ces pauvres victimes" suivi de cruelles déceptions face à l'échec de nos conseils et du projet de séparation auquel elles semblaient adhérer, lorsqu'elles cèdent aux promesses de leur partenaire. Il n'est pas facile d'accepter qu'une victime se maintienne dans sa situation, cela peut induire chez le professionnel un sentiment d'impuissance voire de colère. Il est facile de maltraiter une victime par des questions anodines en apparence, renforçant alors sa difficulté à sortir de sa situation, ou de se désengager voire d'être jugeant et rejetant face à notre déception. Recadrer positivement la grande capacité de résistance d'une victime ou sa soumission comme une stratégie d'adaptation pour limiter la violence et préserver le couple et la famille, par exemple, nécessite une certaine formation...

C'est l'objet de cette intervention de donner quelques pistes et, en tout cas, l'occasion de réfléchir ensemble.

B Définitions

La violence conjugale s'exerce sur les êtres les plus proches et les plus chers : c'est un paradoxe dérangeant. Elle se définit comme un processus au cours duquel, dans le cadre d'une relation privilégiée, un partenaire exerce des comportements violents à l'égard de l'autre.

Elle se traduit par des actes qui portent atteinte à l'intégrité psychique ou physique de l'autre en le niant et en l'assujettissant. Elle s'exerce sous différentes formes :

- physique (coups et sévices corporels) et sexuelle (sexualité forcée, rapports brutaux, viols). C'est la partie émergée de l'iceberg.
- psychologique (comportement et propos méprisants, dévalorisants)
- verbale (insultes, chantage, menaces)
- économique (confiscation des biens et ressources)
- bris d'objets ou sévices à animaux (souvent investis par la victime)
- séquestration
- Etc.

La violence psychologique et verbale vise plus ou moins consciemment à créer un climat d'insécurité et de peur. Les *violences psychologiques sont graves* en termes de conséquences puisqu'elles portent atteinte voire détruisent l'intégrité psychique de l'autre. De plus ce sont *les plus difficiles à objectiver* tant pour la victime elle-même que pour l'entourage et les professionnels.

La violence physique est plus le fait des hommes mais elle s'accompagne souvent d'autres formes. Les femmes utilisent plus la violence verbale et psychologique que la violence physique.

L'enjeu de la violence est la domination, domination prise dans des mécanismes projectifs. En effet *l'auteur ne sait que faire de ses sentiments d'angoisse, d'impuissance et de ses difficultés, les méconnaît et les dénie souvent pour survivre. Il externalise alors cette problématique en en projetant la cause sur son conjoint et en tentant de prendre le pouvoir sur lui. Le contrôle sur l'autre vient suppléer le manque de contrôle interne et tente de maintenir une position de toute-puissance interne. De son côté la victime va souvent internaliser la culpabilité*, d'autant plus s'il s'agit d'une femme qui se sent responsable par les effets de l'éducation de la bonne tenue de son couple et de sa famille. Il peut donc y avoir une inversion de la culpabilité. La tendance au déni d'un côté et à la distorsion de l'autre va rendre très complexe l'évaluation de la réalité de la violence pour le professionnel. On ne se méfiera jamais assez des fausses bonnes raisons avancées par l'auteur de violences, surtout si la victime dit que c'est effectivement de sa faute alors qu'il ne s'agit que d'un prétexte chez l'auteur pour décharger son malaise interne...

Il existe les mêmes enjeux de pouvoir quelque soit la nature du couple.

C Différentes formes de violence. Violence symétrique et violence asymétrique

De manière générale, les circonstances d'apparition sont très variées. Les violences physiques arrivent rarement brutalement, elles sont souvent précédées de l'installation progressive d'un climat propice.

Cette violence peut être un accident de parcours unique, fruit d'une situation de crise particulière, que les conjoints auront su ensuite analyser et dépasser à deux. Le parcours de la violence conjugale est tout autre, avec en sous-basement chez l'auteur la possession amoureuse et la volonté de mettre son partenaire sous contrôle. La relation se construira alors de manière conflictuelle particulière, avec comme fil rouge la dépendance, le déséquilibre relationnel, la jalousie, l'emprise.

La violence conjugale peut prendre plusieurs formes, comme :

- **la violence conjugale ponctuelle**, qui permet la poursuite de la relation si le couple est solide ou se termine par la rupture quand le partenaire juge l'acte inadmissible ;
- **la violence conjugale chronique**, banalisée, répétitive ;
- **la violence destructrice (terminologie de Roland COUTANCEAU dans son ouvrage récent « *Amour et violence, Les défis de l'intimité* »)**, dans laquelle la violence psychologique tient la 1^{ère} place.

On distingue par ailleurs 2 types de violence selon sa configuration dans le couple : la violence symétrique et la violence complémentaire ou asymétrique.

Dans la **violence symétrique** nous nous situons dans une *relation égalitaire entre les deux individus*, qui tous deux peuvent induire le conflit. Nous avons affaire à un *phénomène d'escalade symétrique*, personne ne voulant perdre, parfois suivi de désescalade. Les conséquences peuvent être graves en matière de violence physique mais *l'identité de chacun est préservée*. En ce sens nous avons souvent moins de séquelles psychotraumatiques et il n'y a pas de victime caractérisée, personne ne dit avoir peur de l'autre. Ce type de violence peut paraître plus simple à traiter a priori mais il peut s'agir d'un système hyperstable de fonctionnement de couple : personne ne veut céder ni renoncer même si chacun a conscience des effets destructeurs sur le climat conjugal et familial.

Il s'agit aussi de repérer s'il s'agit vraiment d'une violence symétrique car même si la victime dit qu'elle ne se laisse pas faire, le mode de relation peut être inégalitaire quand c'est toujours la même personne qui démarre l'interaction violente. Si la victime répond aux coups par une violence physique ou verbale, l'auteur peut mettre en avant de manière fallacieuse la provocation de son conjoint comme justificatif à sa conduite, et on risque de croire qu'il s'agit d'une banale scène de ménage. Celui qui agresse peut aussi être réellement convaincu qu'il a été agressé par l'autre et qu'il ne fait que se défendre...

Il en est tout autrement dans la *relation asymétrique, inégalitaire, dans laquelle nous avons un agresseur qui prend le pouvoir de manière violente sur son conjoint* qui, du coup, devient victime s'il ne peut d'emblée mettre fin au processus d'agression. **Cette violence asymétrique est appelée encore violence-punition (concept développé par Reynaldo PERRONE et Martine NANNINI dans « Violence et abus sexuels dans la famille » en 1995).** C'est ce type de violence souvent très subtile qui fait appel au phénomène d'emprise que Marie-France HIRIGOYEN (*« Le harcèlement moral. La violence perverse au quotidien »*, 1998, *« Femmes sous emprise. Les ressorts de la violence dans le couple »*, 2005) développe essentiellement. Elle désigne clairement un prédateur qui va perpétuer des abus et une manipulation perverse sur une victime - objet qu'il soumet et qu'il contrôle au gré de ses envies et de ses problèmes. Il s'agit de la forme de violence la plus grave car elle attaque l'intégrité. La violence psychologique précède toujours la violence physique, et cette dernière peut même ne pas être présente. Le processus de conditionnement paralyse la victime, il l'amène à tolérer l'intolérable. Ces processus d'emprise provoquent une confusion psychique chez la victime accompagnée de phénomènes de dissociation qui rendent la compréhension de ses réactions si difficile (comme l'intériorisation chez la victime de la culpabilité projetée par l'auteur, et l'attachement paradoxalement renforcé de la victime à son bourreau).

Nous avons donc des processus très différents qui, combinés à la personnalité et aux expériences passées des 2 protagonistes, donnent des tableaux complexes. On voit plus de situations de complémentarité que symétriques. La personnalité de l'auteur se dévoile et joue un rôle majeur quand la violence est installée.

Du fait des conséquences, pour évaluer la dangerosité et pour traiter la problématique violence il est donc nécessaire de distinguer la violence impulsive, simple échappement au contrôle de soi, dans laquelle l'auteur contrôle mal ses colères et ses émotions, des violences instrumentales avec ses formes particulièrement meurtrières psychiquement.

Si ce qui détermine la nature de la violence est le comportement de son auteur, d'un point de vue pratique il est un peu plus facile de repérer une situation de violence conjugale à partir de l'observation de la victime (en cherchant les signes cliniques des états post-traumatiques), que de celle de l'auteur quand celui-ci est dans le déni. La violence physique se repère facilement quand on peut en repérer les traces. Pour la violence psychologique il s'agit de repérer les effets de la spirale de la violence ou de l'emprise psychologique, ce qui est moins facile.

D La violence cyclique et la spirale de la violence

Il s'agit sans doute du processus le plus connu dans la violence conjugale. Cette modélisation du système conjugal s'applique peu à la violence extrême perverse. La violence cyclique est souvent le fait d'individus impulsifs.

D.1 Le début du scénario

Généralement, les comportements de violence s'installent progressivement, souvent à l'occasion d'un conflit.

Le 1^{er} acte violent repéré (souvent une agression physique) est souvent perçu comme un accident, un fait non intentionnel, d'autant que l'auteur justifie son comportement en avançant des raisons plausibles aux yeux du conjoint, stress, etc. Une fois le premier acte de violence commis, on assiste souvent à l'installation d'un cycle particulier.

Les déclencheurs de crise sont souvent des prétextes, surgissant souvent dans la vie conjugale ou familiale, parfois sur fond de jalousie. Le terrain est prêt pour que s'exprime la violence verbale et physique.

Rappelons qu'il est souvent précédé d'une tension chronique ou récurrente dans le couple, faite de reproches, d'interprétations fallacieuses et de disputes régulières. Il peut aussi être précédé par une violence psychologique subtile et répétée, aux effets pernicieux, qui n'est pas toujours repérée par la victime.

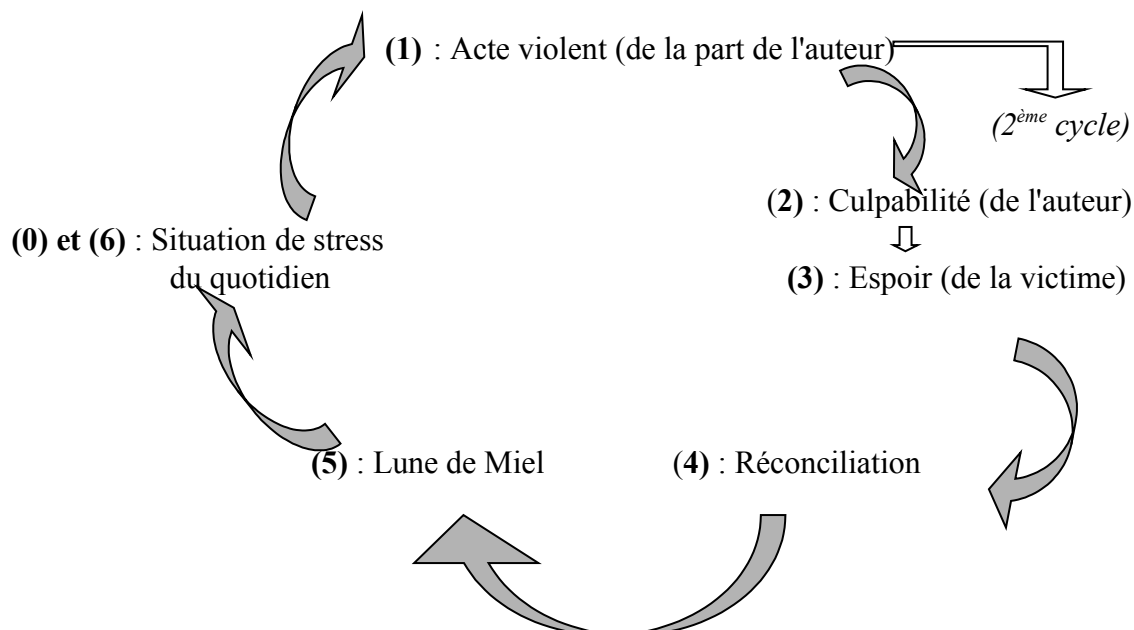
Souvent la violence physique survient quand le partenaire résiste à la violence psychologique, quand il n'arrive pas par exemple à contrôler quelqu'un qu'il juge trop indépendant.

La grossesse est un facteur aggravant ou déclenchant la violence de l'homme. Ce changement agit comme un détonateur qui rompt l'équilibre relationnel d'une situation bien fragile. La femme, absorbée par l'enfant ou sa grossesse ne joue plus le rôle de soutien comme avant pour son conjoint, lequel peut se sentir frustré voire abandonné. L'homme peut alors devenir violent.

Le cycle de la violence

Il fait alterner scènes de violence et périodes de réconciliation.

Schéma du cycle de la violence



La violence est une tentative par son auteur de résoudre un problème personnel. L'auteur tend à rendre son conjoint responsable de ses frustrations et du stress de la vie ; il s'agit souvent de prétextes masquant le manque de confiance en soi. Il tente aussi par la violence de contrôler sa distance à l'autre selon son état émotionnel (angoisses d'abandon ou d'envahissement), alternant la demande fusionnelle et la mise à distance. Cet aspect sera développé dans la partie clinique consacrée aux auteurs. Elle est souvent précédée d'une phase de tension et d'irritabilité (phase **(0)** sur le schéma).

Contrairement à ce qu'on peut penser **le passage à l'acte n'est pas un moment de faiblesse chez l'auteur mais vise à reprendre le contrôle de soi. Au niveau de la relation, l'auteur prend la position haute en prenant le contrôle de la relation.** On est alors dans la première phase du cycle, notée **(1)** sur le schéma.

L'auteur ressent souvent un soulagement et la victime de la surprise, de l'incrédulité, de l'incompréhension. Elle sent que l'équilibre de leur relation est précaire et elle désidéalisait brutalement son partenaire. Elle réagit souvent en évitant de provoquer son compagnon en se taisant afin de préserver la relation et de ne pas aggraver la violence.

Après la crise, il y a le plus souvent une période de rémission. On entre alors dans la deuxième phase du cycle, **la culpabilité affichée de l'auteur, (2), suivie bientôt de l'espoir qu'il provoquera chez la victime en cherchant à se faire pardonner (3).** De suite ou à distance le conjoint violent craint de perdre son conjoint, il s'excuse ou exprime de vagues regrets. Il promet de ne plus recommencer. **S'il n'est pas dans le déni, il se sent souvent coupable de s'en être pris à son conjoint qu'il aime.** Dans ce type de profil, il est sincère à ce moment là. Il est en demande de lien et d'amour, et le conjoint s'en émeut. La victime se trouve à nouveau dans une relation qui correspond à ses aspirations. Autre cas, l'auteur cherche à annuler ou à minimiser son comportement ; il évoque des prétextes qui visent parfois à culpabiliser la victime. Dans ce cas l'expression de la culpabilité est une stratégie pour ne pas perdre son objet souffre-douleur.

Quand un homme réaffirme à sa femme qu'il ne peut vivre sans elle, il la valorise dans une position d'aide et de protection maternelle qui fait partie de ses valeurs. "Il n'avait rien, il n'avait que moi", disait une femme de son mari. Ce moment est très important pour la suite. En effet, cet homme qui se montre malheureux donne envie à la femme de lui pardonner, comme on pardonne à un enfant qui a fait une bêtise. La femme se sent alors la plus forte des deux lorsqu'elle le console. Elle occupe alors la **position haute** dans le couple. Comme elle est attachée à son conjoint, elle ne demande qu'à le croire lorsqu'il lui promet de ne plus être violent...

Cette position haute est d'autant plus marquée que la victime s'est donnée comme objectif de changer son conjoint qu'elle sent comme un être faible et malheureux du fait d'une enfance difficile. Ce cas est fréquent et explique alors la difficulté de cette victime à renoncer à la mission qu'elle s'est fixée, ce qui suppose qu'elle puisse accepter son impuissance à changer l'autre. Ce n'est qu'à ce prix qu'elle pourra se rencontrer sur ses besoins. Notons que ce type de victime fonctionne dans la même dynamique projective que l'auteur : l'origine des problèmes est chez l'autre. Il existe néanmoins de la culpabilité chez la victime puisqu'elle s'attribue l'échec de sa mission.

Ces deux mouvements (culpabilité chez l'auteur et espoir chez la victime) aboutissent à la troisième phase du cycle. **Le couple se réconcilie, (4),** parfois "sur l'oreiller". **Ce besoin de**

réconciliation est très fort dans le couple car chacun recherche l'affection de l'autre ; désir légitime qui est renforcé si chacun cherche réparation chez l'autre de l'affection qu'il n'a pas eue pendant l'enfance.

Le couple espère alors vivre à nouveau une lune de miel, (5), comme au début de leur couple. L'auteur entre dans une phase de réparation, il fait des efforts, il se montre attentif, prévenant, amoureux comme au début, il fait des efforts pour rassurer son conjoint, paniqué qu'il est à l'idée d'être quitté. C'est la peur de l'abandon qui conduit à ce changement ponctuel. Il y a alors souvent une période de calme, d'arrêt de la violence. Cet arrêt entretient chez la victime l'espoir que son partenaire ne sera plus violent si elle répond à ses demandes, elle pense qu'elle va réparer son partenaire blessé. C'est cet espoir qui fait souvent repousser l'idée d'une séparation et qui fait augmenter le seuil de tolérance à l'agression. **C'est en fait grâce à cette période de "réconciliation - lune de miel", si brève soit-elle, que le couple continue d'exister.** Le couple raffermi son alliance et chacun tente d'oublier le passage à l'acte. « On repart à zéro » entend-on souvent dire.

Mais (quatrième phase du cycle, (6)), **la vie amène de nouvelles difficultés (réelles ou prétextées) et réinstalle le stress au quotidien chez l'auteur qui craint l'insuffisance de soutien de son conjoint ; l'angoisse monte jusqu'à un nouvel accès de violence.** De son côté la victime craint que la violence recommence. De plus le couple n'a pas su résoudre le conflit précédent sans violence, et aucun des deux n'a appris entre temps à le faire. Même si l'auteur a promis de ne plus recommencer, il ne sait pas souvent répondre autrement. De plus l'auteur n'a subi en général aucune conséquence de son comportement et aucune limite n'a été mise à sa loi personnelle. **On revient au point de départ (1) si ce n'est que chacun a en lui le vécu de la scène précédente, et un deuxième cycle de violences va commencer.**

A partir de là, **le cycle de violences se répète de nombreuses fois, sans que l'un ni l'autre ne puisse modifier ses comportements. Tout se passe comme si des réflexes conditionnés s'installaient des 2 côtés.** Chez l'auteur il y a comme une sorte d'addiction au comportement violent pour soulager sa tension, chez la victime elle repère les signes de tension et cherche à éviter le conflit, les réflexes de peur et d'inhibition peuvent aussi se déclencher. La victime apprend à parer les coups plus qu'à vraiment se protéger car elle sait qu'il est inutile de raisonner son partenaire quand il se montre violent ; d'ailleurs souvent toute rébellion est vécue comme une agression et peut décupler la violence de l'auteur. **On parle de spirale de la violence** car les crises sont de plus en plus fréquentes, la violence et les insatisfactions sont de plus en plus nettes. Plus le temps passe ou plus la dimension d'emprise de la violence est grande, plus ces périodes de rémission diminuent ; il peut ne plus pratiquement y avoir de délai entre 2 phases d'agression, et la violence devient un état quasi permanent. Elle devient le mode de communication du couple et remplace tout autre mode d'échange. La relation bascule alors car la dynamique du couple ne peut plus s'appuyer sur des passages plus sereins ni sur l'espoir.

Le fait que la victime réponde ou pas change quand même la donne. Dans la violence non perverse, il y a souvent plus de moments de réconciliation qui permettent au couple de continuer à vivre ensemble avec moins de dégâts quand la victime se défend. De manière générale quand la victime ne se défend pas son conjoint interprète souvent cette attitude comme une autorisation à recommencer. Par contre quand elle pose ses limites, cela contient la violence du partenaire qui sent qu'il y a des limites à ne pas franchir s'il veut préserver sa

relation. Dans la violence perverse le fait de répondre entraîne des rétorsions. Ne pas se défendre devient alors une stratégie de survie, par peur des représailles, pour calmer le jeu.

Chez l'auteur nous avons un cercle vicieux car en déchargeant sa tension sur son conjoint il crée la situation qu'il redoute du fait de ses angoisses d'abandon, à savoir la possibilité que leur conjoint les quitte.

L'alternance de moments de violences et de phase de réconciliation, de séduction et d'agression ainsi que l'imprévisibilité du comportement de son partenaire, est très confusant pour la victime, qui oscille constamment entre différentes positions. D'une part, la victime a l'impression de vivre avec 2 personnages : le méchant dont elle a peur, et le gentil qu'elle aime. D'autre part, elle oscille entre la position haute et la position basse. Au départ la domination, la jalousie voire les microviolences sont acceptées comme preuves d'amour. Petit à petit la victime va perdre tout esprit critique et s'habituer. Ceci n'encourage pas à partir, surtout si l'espoir entretient le fait qu'elle va parvenir à faire changer d'attitude son conjoint grâce à son amour et en lui évitant le plus possible les occasions de stress. Nous avons enfin une peur diffuse qui s'installe petit à petit, avec l'angoisse perpétuelle de la réaction du conjoint. Quand la victime vit dans la peur, elle s'ajuste aux besoins de son conjoint et elle finit par se croire seule responsable de sa violence, ce qu'il lui dit d'ailleurs. Elle a honte d'elle, elle n'a plus confiance en elle, elle n'a plus d'estime pour elle-même, surtout quand la dimension destructrice de la violence est très présente. Une dépression peut ainsi s'installer qui ne dit pas son nom (méfions-nous de ces tableaux psychopathologiques qui perdurent sans explications). A moins que ne s'installe un clivage du fait de la confusion, avec un noyau enkysté de destruction au niveau de la personnalité et d'autres zones qui fonctionnent bien. Méfions-nous des apparences. La peur et la honte peuvent conduire à la victime à se comporter comme si tout allait bien.

L'analyse de la situation est donc faussée, nous avons des distorsions cognitives qui s'installent avec une très grande difficulté à comprendre de qui se passe et, donc, à anticiper la suite des événements et à prendre des décisions. Tous ces éléments contribuent à déstabiliser la victime qui, alors qu'elle subit de plus en plus de violence, a donc de moins en moins la capacité de réagir et s'attache de plus en plus à son conjoint. Nous avons un renforcement des phénomènes de dépendance chez les 2 partenaires, avec comme une addiction au partenaire chez les 2 protagonistes. D'où cette constatation souvent faite que les victimes sont passives et dépendantes, ce qui peut être une conséquence du processus de la violence et non une caractéristique de la personnalité de la victime. En plus des couples qui ne se séparent jamais, nous avons aussi des couples qui se séparent et se reconstituent à plusieurs reprises. Dans les 2 cas, on peut dire paradoxalement que c'est grâce à la violence que le couple perdure, que c'est ce fonctionnement qui le fait être stable.

Le départ définitif de la victime, s'il se fait, n'intervient qu'au terme d'un long processus (statistiquement il est précédé de 7 tentatives de départ suivies de reprise de vie commune). Le départ du conjoint violent peut provoquer une période de rémission avec excuses, promesses de la part de l'auteur, voire une réelle prise de conscience dans les cas les meilleurs. Il peut aussi faire redoubler les violences (harcèlement, menaces de mort ou de suicide...), car la peur de perdre l'autre et le contrôle chez l'auteur sont à leur maximum. Les meurtres de conjoint ont lieu pour moitié après une séparation. La peur des représailles justifie alors amplement le non-départ. Il faut évaluer correctement la dangerosité, aider la victime à repérer ce qui relève du chantage et ce qui est à prendre au sérieux et l'aider si besoin est à se protéger efficacement (connaissance des démarches à effectuer, carnet d'adresses...).

E La violence destructrice

Le cycle de la violence n'existe pas ou n'existe plus quand il n'y a pas de phase de rémission. C'est le cas en particulier quand il n'y a aucun sentiment de culpabilité chez l'auteur. La victime ne passe pas alors par des phases de récupération (l'illusion de réparation suscitée par la position haute). Le vécu et les réactions de la victime sont alors très différents, elle est beaucoup plus dans un registre de l'impuissance et de la soumission.

Nous allons développer par la suite la forme la plus grave de violence conjugale en nous appuyant sur le **concept de violence perverse développé par M. F. HIRIGOYEN**.

L'auteur se définit comme existentiellement supérieur à l'autre. Il se donne le droit d'infliger une souffrance à celui qui, selon lui, mérite la punition et doit la recevoir sans révolte. Il veut modeler son partenaire comme il le souhaite, jusqu'à le briser pour le faire devenir « comme il doit être ».

La violence perverse commence par une phase de séduction et donne l'illusion d'un échange affectif. **Il ne s'agit pas d'une réelle séduction amoureuse mais d'une séduction narcissique destinée à fasciner l'autre et à le paralyser.** C'est aussi une phase préparatoire à la soumission. Le pervers narcissique se présente comme un homme qui a été malheureux pour solliciter les instincts protecteurs de son futur objet. Au départ il ne cherche pas à détruire sa victime mais à la soumettre. Si la victime résiste il usera alors de procédés de plus en plus violents.

Trois étapes sont nécessaires pour parvenir à modifier l'état de conscience de la victime :

1) une étape d'effraction, éventuellement grâce à la violence physique. L'auteur brouille ses limites, tout se passe comme s'il n'y avait plus de frontière entre eux, il pense en elle. Les coups et les violences sexuelles visent à faire effraction dans l'enveloppe corporelle et à le réduire à un objet, pour faire tomber la dernière barrière de résistance.

2) le lavage de cerveau, fait d'une *communication perverse*. L'auteur prive la victime de libre arbitre en gagnant ensuite sa confiance, il induit parallèlement le doute dans son esprit. Nous avons aussi une hostilité insidieuse et des agressions imprévisibles. *Le dénigrement systématique de la victime ou l'alternance de l'humiliation et de la séduction font douter la victime de son ressenti. La distorsion de la communication* (refus de communiquer, mentir, déformer, disqualifier...), les messages contradictoires et paradoxaux induisent la **confusion et l'impuissance apprise**. Ils provoquent un *effondrement de la capacité critique* et *anesthésient ou paralysent la victime*. **L'emprise** produit des états de conscience modifiés, avec une vulnérabilité à la suggestion. Le *phénomène de dissociation* renforce l'emprise. L'ensemble empêche la victime de trouver des solutions et de se révolter, cela la rend soumise et obéissante et lui enlève même tout espoir de s'en sortir. La victime pourra considérer comme normale la manière dont elle est traitée. Elle pourra même protéger son agresseur en s'identifiant à lui pour maîtriser le danger : c'est le syndrome de Stockholm. La victime est *sous influence*. Ces phénomènes ne sont pas pathologiques mais normaux, réactionnels : il s'agit de stratégies d'adaptation et de survie à la situation.

3) une phase de programmation visant à maintenir son influence sur la victime, même quand il n'est pas présent.

Dans les processus d'emprise, pour que la violence puisse se perpétuer, l'auteur utilise des techniques comportementales. Il *isole* souvent progressivement son conjoint de sa famille et de ses amis, l'empêche de travailler et d'avoir une vie sociale, espérant ainsi mieux la posséder et la contrôler, comme dans les sectes, en faisant en sorte qu'elle se tourne uniquement vers lui. *Attaquer la famille et s'en prendre aux enfants ou aux animaux* est une violence psychologique supplémentaire. L'auteur peut aussi faire en sorte que l'entourage cautionne sa disqualification. **La dépendance psychologique ainsi créée empêche la victime de partir car elle pense ne plus pouvoir s'en sortir seule.**

Par des techniques de type émotionnel, *la manipulation et le chantage*, l'auteur vise à rendre l'autre vulnérable en renforçant ses fragilités émotionnelles. Nous avons des *actes d'intimidation* visant à induire la peur chez l'autre et, donc, à mieux le contrôler. Dans la même lignée nous avons les *menaces* (suicide, meurtre, représailles sur les proches).

L'auteur peut appliquer des *stratégies de harcèlement*, par exemple pour susciter des aveux quand il est jaloux. Ce type de violence survient souvent après une séparation. Le meurtre peut clore le processus, ainsi le conjoint n'appartiendra à personne d'autre.

La persuasion coercitive a des effets sur n'importe qui, pourvu que l'exposition soit suffisamment longue et que les personnes soient seules et sans appui. Plus la maltraitance est grave et longue et moins la victime a les moyens psychologiques de s'en sortir. En outre une agression passée altère les moyens de défense de la victime : la présence de traumatismes antérieurs, comme de la maltraitance ou des abus sexuels pendant l'enfance ou une précédente expérience conjugale violente, augmente la vulnérabilité de la victime (impuissance apprise). Dans les réactions de la victime il est difficile de dissocier les attitudes qui relèvent de la contrainte ou du compromis (alors stratégie d'adaptation).